UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Saint-Denis, lundi 14 avril 2025

Le Président

Madame Bérénice ROY-DORAY

Réf :

Objet : Lettre de « Mission Politique Hospitalo-Universitaire et Territoriale en Santé »

Chère Collègue,

Le développement d'une politique hospitalo-universitaire et territoriale ambitieuse en santé constitue un axe stratégique majeur pour l'Université de La Réunion. Notre établissement doit répondre aux enjeux spécifiques de santé publique en lien étroit avec les acteurs territoriaux, tout en renforçant son excellence académique et sa visibilité nationale et internationale.

C'est dans ce contexte stratégique et institutionnel que j'ai décidé de vous nommer Vice-présidente déléguée chargée de la Politique Hospitalo-universitaire et Territoriale en Santé.

Votre mission s'articulera autour des axes principaux suivants :

1. **Politique institutionnelle et partenariale :** Vous participerez activement à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques de santé, notamment celles définies aux niveaux régional et national. Vous développerez et renforcerez des partenariats stratégiques avec les autorités sanitaires, les établissements de santé, les collectivités territoriales, les ordres professionnels, les organismes de recherche et les instances publiques pour assurer une approche intégrée en matière de santé publique. Vous soutiendrez notamment le développement de l'Institut Régional de Santé Publique

2. **Développement d'une politique de site ambitieuse :** Vous poursuivrez une politique commune et coordonnée avec le CHU, notamment en matière de ressources humaines (emplois, carrières, compétences). Vous maintiendrez une participation active à la Conférence des Doyens et des Doyennes en Santé et établirez des liens étroits avec la commission Santé de la Conférence des Présidents d'Université (CPU)

3. **Mobilité et coopération nationale et internationale :** Vous encouragerez et faciliterez la mobilité des étudiants et professionnels entre La Réunion et l'Hexagone, tout en développant des collaborations avec des universités et institutions de santé en France métropolitaine et dans la zone Océan Indien. Vous créerez un réseau territorial de recherche clinique et de soins en

collaboration avec le CHU et d'autres acteurs locaux et régionaux

4. **Formation et promotion de la santé** : Vous piloterez la poursuite de l'universitarisation des formations de santé et l'ouverture de nouvelles formations initiales et continues en collaboration avec d'autres composantes de l'université. Vous favoriserez l'intégration de thématiques santé dans divers cursus universitaires (droit, sciences sociales, STAPS, histoire). Vous coordonnerez des campagnes de sensibilisation et des actions de prévention en étroite collaboration avec le Service Santé Étudiant

5. **Recherche en santé :** Vous promouvrez la recherche en santé au sein de l'université, favorisant les collaborations interdisciplinaires et les projets appliqués aux enjeux de santé territoriale. Vous participerez au Comité de Recherche Biomédicale et de Santé Publique (CRBSP) en tant que comité stratégique commun CHU-Université. Vous identifierez des opportunités de financement et des partenariats afin de soutenir des projets innovants, et organiserez un séminaire annuel visant à renforcer les synergies entre chercheurs, praticiens et jeunes chercheurs.

6. **Innovation technologique et pratiques cliniques :** Vous encouragerez les initiatives innovantes en matière de santé et soins, et favoriserez l'intégration de nouvelles technologies et solutions numériques dans les enseignements et les pratiques cliniques.

Pour mener à bien ces missions, vous travaillerez étroitement avec les composantes universitaires et les services concernés, et représenterez notre établissement auprès des instances locales, régionales, nationales et internationales pertinentes.

Vous recevrez une compensation indemnitaire conformément à votre statut et au régime adopté par le conseil d'administration.

Vous serez régulièrement invitée à présenter un rapport d'activité et l'état d'avancement de vos travaux devant la Gouvernance, le Conseil des directeurs de composantes et au moins une fois par an devant le Conseil d'administration.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement et votre sérieux pour accomplir ces missions essentielles, je vous prie de croire, Chère Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus confiants.

Pr Jean-François HOARAU
Président de l'Université de La Réunion

UNIVERSITÉ DE LA REUNION DAJ

Approuvé par le Conseil d'Administration
dans sa séance du 02 MAI 2025